

Consignes des sécurité EIG

RAPPEL GENERAL

Dégagements

Cet établissement est muni de dégagements (issues de secours). Ces dégagements doivent être toujours libres.

Ces dégagements sont indiqués à l'aides des pannonneaux:



Alarme

En cas de FEU, vous devez actionner les bris de glace répartis en périphérie du bâtiment afin de prévenir l'alerte. Une fois l'alerte actionnée, dirigez vous vers les sorties de secours.

Les bris de glaces sont indiqués comme tel:



Les plans d'évacuation

Le plan d'évacuation du bâtiment est affiché à l'entrée du bâtiment.

Une copie des plans vous est jointe afin de vous indiquer les emplacements des dégagements.

EVACUATION

En cas d'avacuation:

- 1- utilisez un bris de glace pour prévenir du danger.
- 2- Si un extincteur se situe près de vous, munissez vous de celui-ci et lisez attentivement les consignes figurant dessus avant de vous en servir
- 3- Dirigez vous dans le calme vers la sortie de secours en prenant soin de s'assurer que personne ne reste dans la pièce que vous quittez.
- 4- Ne revenez jamais sur vos pas
- 5- Prevenez les services de secours N°18
- 6- Attendez dehors l'intervention des services de secours qui vous avertiront des demarches à suivre.

DOCUMENT ANNEXE:

plan d'évacuation []



04/02/2016 13:21